

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{rs}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1^{er} juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 49 minut. soir, Omnibus.
4 — 32 — — Express.
4 — 1 — matin, Express-Poste.
10 — 28 — — Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.
8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.
11 — 51 — — Omnibus.
6 — 6 — soir, Omnibus.
9 — 23 — — Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.
7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 » — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les feuilles anglaises ne peuvent dissimuler la
fâcheuse aggravation des affaires de l'Inde, et le
Globe avoue même, dans sa dernière édition, que
l'ancien royaume de Peshawar, resté jusque-là paï-
sible, est entré, à son tour, dans le mouvement,
ce qui a nécessité le désarmement de trois nouveaux
régiments de cipayes.

Les dépêches que nous avons publiées, n'annon-
cent que des faits vrais. Le général Barnard attend
toujours des renforts qui sont en marche pour le
rejoindre; quand ils seront arrivés, il tentera d'em-
porter la place, parce que la saison des pluies arri-
vera bientôt et qu'il serait impossible alors de faire
les approches d'une manière régulière, ou même
impossible de lever le siège. La situation est donc
périlleuse. Le général Van Courtland, officier alle-
mand de distinction, qui était précédemment au
service de Runje-Sing, a eu deux fois affaire avec
les rebelles pendant sa marche sur Hansi et Hissar.
Ils ont laissé 200 hommes morts sur le champ de ba-
taille sans compter les prisonniers. Le général
Courtland a battu également les insurgés à Sirsah,
pendant qu'il se dirigeait vers le nord-ouest pour
rejoindre les troupes du général Barnard devant
Delhi; mais il avait encore cent soixante-dix milles
à faire en passant par Hansi et Hissar et à punir les
rebelles qu'il pourrait trouver dans ces stations,
avant d'atteindre le but de sa pénible course.

Ce qu'il y a d'important à considérer seulement,
c'est que tous les points indiqués se trouvent dans
la présidence du Bengale. Aurungabad est le seul
point vers le sud où il y ait eu une insurrection, et
les colonnes du général Wolburn y ont tout d'abord
détruit la révolte. Tels sont les faits relatifs à l'ar-
mée que fournissent les correspondances.

Le *Simoon* était arrivé le 2 juillet à Calcutta avec
le premier convoi de troupes venant de Chine. Le
reste devait arriver peu de temps après. Cette cir-
constance augmentera bientôt la confiance dans
l'Inde. Mais, nous le croyons, ne finira rien. Ce ne

sera qu'après la saison des pluies, lorsque les
troupes fraîches d'Europe seront arrivées que des
opérations actives seront commencées dans le mois
d'octobre contre les bandes insurgées. — Havas.

INAUGURATION DU LOUVRE.

Vendredi, dès onze heures, les bataillons de la
garde nationale, les régiments de la garde impé-
riale et les régiments de ligne se dirigeaient vers le
Louvre, chefs, tambours et musique en tête.

Les pelotons de la garde nationale, qui sont au
nombre de six par bataillon, étaient commandés
pour être de 30 à 40 hommes.

A une heure, une magnifique double haie mili-
taire était organisée, laissant au milieu un large
espace sable pour le passage du cortège.

Cette double haie, formée à droite par la garde
nationale, et à gauche par la troupe de ligne, par-
tait du pavillon de l'Horloge, des Toileries, traver-
sait la cour, dans la direction de l'arc de triomphe,
se continuait sur le Carrousel, longeait le nouveau
Louvre, devant les pavillons Molien, Denon et
Diru, passait sous le pavillon de Sully (pavillon de
l'Horloge) pour entrer dans le Louvre qu'elle tra-
versait en se dirigeant vers le guichet de la colon-
nade, tournait à gauche par la rue des Poulies, la
rue de Rivoli, qu'elle suivait jusqu'au pavillon de
Rohan, rentrait sur le Carrousel, qu'elle couvrait
en angle pour regagner l'arc de triomphe et les Tai-
leries.

Les maisons en construction de la rue des Poulies
et les grands hôtels de la rue de Rivoli, étaient pa-
voisés.

Une foule immense de Français et d'étrangers de
toutes les classes stationnait le long des rues.

Le temps, qui était à la pluie toute la matinée,
s'est mis au beau vers une heure.

Un peu après une heure, l'Empereur et l'Impé-
ratrice sont arrivés de Saint-Cloud, en poste, et tout
aussitôt le drapeau a flotté sur les pavillons du Lou-
vre et des Toileries.

Pendant que les personnes qui devaient faire
partie du cortège impérial arrivaient aux Toileries,
les invités entraient en foule au Louvre, et allaient
prendre place dans la salle des Etats, magnifiquement
décorée pour la solennité.

A deux heures précises, le canon des Invalides a
annoncé le départ du cortège impérial composé de
six magnifiques voitures de cour à deux chevaux.

En tête, quatre piqueurs; un détachement de
cent-gardes, les écuyers de l'Empereur; sept voi-
tures de gala; dans les premières, les chambellans
et officiers d'ordonnance, les dames d'honneur de
l'Impératrice et de la princesse Mathilde; les aides-
de-camp de service; les généraux Rollin et de Bé-
ville; la princesse Mathilde et le prince Napoléon;
quatre piqueurs; l'Empereur, l'Impératrice et le
prince Jérôme; le général Fleury, premier écuyer,
à cheval à la portière de la voiture de l'Empereur;
détachement de cent-gardes.

La voiture de Leurs Majestés s'est arrêtée devant
le pavillon Denon, pavillon principal et central de
l'aile méridionale, où est la salle des Etats. Là,
l'Empereur et l'Impératrice ont mis pied à terre et
se sont rendus, suivis de la famille impériale et des
grands dignitaires, à la salle des Etats.

Les grandes choses doivent être inaugurées sim-
plement, et la solennité d'aujourd'hui a eu un ca-
ractère de simplicité admirable. A peine l'Empereur
et l'Impératrice s'étaient-ils assis au milieu des
applaudissements enthousiastes de l'assemblée, que
S. Exc. M. le ministre d'Etat a pris la parole.

Puis les personnes qui devaient recevoir les ré-
compenses se sont approchées du trône.

Après avoir décoré de sa main tous ces travail-
leurs intelligents qui ont concouru à cette immense
entreprise, honneur d'un règne, bien plus, honneur
d'un siècle, Sa Majesté l'Empereur, debout, a pro-
noncé d'une voix ferme le discours suivant :

Messieurs,
» Je me félicite avec vous de l'achèvement du
Louvre. Je me félicite surtout des causes qui l'ont

FEUILLETON

MADEMOISELLE DE CARDONNÉ.

(Suite.)

Le comte était seul à son affaire. Là, comme sur le
tillac du *Triton*, en plein combat, le vieil amiral garda
son calme et sa présence d'esprit. Il jouit pendant quel-
ques instants de l'embarras de ses deux enfants; puis,
de ce ton décidé qu'il avait en toute circonstance, il leur
prit les mains, les mit dans les siennes, et dit :

— Puisque tout est renversé dans le monde, mes chers
amis, il faut que vous vous contentiez de cette présen-
tation, sans plus de cérémonie. Autrefois, de mon
temps, les cavaliers faisaient une cour assidue à la
femme qu'ils recherchaient en mariage; ma pauvre
Nancy, ce n'est pas de ma faute si ton mari n'a pas sou-
piré pendant toute une éternité pour l'amour de tes
beaux yeux. Dieu a voulu que j'en fisse mon gendre le
jour même où il m'a demandé ta main. Quand je dis Dieu
a voulu, je dois ajouter que tu l'en es rejouie, car tu
l'aimes et tu fais bien. Sans autre préambule, je vous
unis donc, mes braves enfants, serrez-vous la main de-
vant moi, sans rougir, sans vous troubler, car vous
êtes dès ce moment, fiancés l'un à l'autre; bref, embras-
sez-moi chacun sur une joue, en attendant les épou-
sailles.

Meynard et Nancy obéirent à la fois à cette volonté
paternelle; leurs regards se rencontrèrent pour échan-
ger un doux serment; et le capitaine, dont la témérité
commençait à renaître, déposa un baiser respectueux et

tendre sur la main de M^{re} de Cardonne avant de l'aban-
donner.

— Très-bien ! fit le comte, le contrat est signé, il ne
reste plus qu'à faire publier les bans; mais l'heure n'est
pas venue... Allons, fillette, puisque tu es notre ménagère,
fais-nous souper; mon gendre doit avoir une faim
diabolique.

Nancy, enchantée de se donner un peu de mouve-
ment, espérant par là raffermir sa timidité, courut à un
placard et l'ouvrit.

— Ah ! parbleu ! s'écria Meynard, je ne souffrirai
pas... — Alors, vous m'aidez, répliqua la jeune fille
en souriant avec joie. — Ah ! ah ! c'est, ma foi, tout-à-
fait gentil, dit le comte en s'asseyant dans un fauteuil;
et il contempla gaiement la manœuvre de ses deux en-
fants qui, en un clin-d'œil, couvrirent, un peu de tra-
vers, il est vrai, grâce à l'inexpérience du capitaine,
une petite table d'un service coquet qu'un gourmand eût
convoué. — Fermons la porte, soupons et causons à
demi-voix, dit l'amiral.

Meynard prit place à la gauche de Nancy; il n'eût pas
donné cette place pour le trône de l'empereur d'Autri-
che, dont il faisait, d'ailleurs, un cas médiocre. — Ré-
glons, une fois pour toutes, le service et l'économie de
la mai-ou, commença le comte. Nancy, ma chère fil-
lette, tu seras notre surintendante, et comme l'amour
est ingénieux, tu l'arrangeras de façon à faire vivre notre
capitaine sans éveiller les soupçons de nos gens. La
tâche est rude, je le sais; mais enfin... — Rien de plus
facile, mon père. — Bon ! moi, je serai le sommelier;

vous, mon cher Meynard, vous serez votre valet de
chambre; nous viendrons quelquefois vous demander à
souper, comme aujourd'hui, et vous nous recevrez, ma
foi, à la fortune du pot. Entre la poire et le fromage
nous parlerons politique, et tâcherons de rendre ser-
vice, par notre diplomatie, à l'expédition française.
C'est donc bien entendu.

Meynard paraissait absorbé; son front s'était penché,
ses joues avaient pâli. Il gardait un profond silence.

— Auriez-vous mieux à nous proposer, mon fils? de-
manda l'amiral.

Le capitaine secoua la tête avec chagrin; Nancy lui
adressa un regard plein d'inquiétude.

— Hélas ! dit-il, pardonnez-moi ce moment de fai-
blesse; il est indigne de vous, indigne de moi. — Hein !
fit le comte. — Merci de ces soins paternels, merci de
cette hospitalité si douce; mais si j'acceptais ce géné-
reux dévouement, je ne serais qu'un lâche. — Que vou-
lez-vous dire ? demanda l'amiral, pendant que Nancy,
renversée sur le dos de sa chaise, sentait son souffle lui
échapper. — Quoi ? reprit Meynard, je ne serais venu
dans cette maison que pour vous compromettre, pour
exposer la femme dont j'ai fait l'idole de ma vie, à la
colère, aux vengeances des brigands que la France se
propose de châtier; j'accepterais un asile où cette femme
se résignerait à me servir; je lui imposerais ce rôle en
attendant qu'une armée vint me délivrer; et cela, sans
avoir rien tenté pour l'honneur de mon pays, pour
l'honneur de mon nom, pour l'honneur de la famille
qui m'adopte ! Je serais assez pusillanime pour attendre

rendu possible. Ce sont, en effet, l'ordre, la stabilité rétablis et la prospérité toujours croissante du pays qui m'ont permis de terminer cette œuvre nationale. Je l'appelle ainsi, puisque tous les gouvernements qui se sont succédés ont tenu à honneur de finir la demeure royale commencée par François I^{er}, embellie par Henri II.

» D'où vient cette persévérance et même cette popularité pour l'exécution d'un palais? C'est que le caractère d'un peuple se reflète dans ses institutions comme dans ses œuvres, dans les faits qui l'enthousiasment comme dans les monuments qui deviennent l'objet de son intérêt principal. Or, la France, monarchique depuis tant de siècles, qui voyait sans cesse dans le pouvoir central le représentant de sa grandeur et de sa nationalité, voulait que la demeure du souverain fût digne du pays, et le meilleur moyen de répondre à ce sentiment était d'entourer cette demeure des chefs-d'œuvre divers de l'intelligence humaine.

» Au moyen-âge, le roi habitait une forteresse hérissée de moyens de défense. Bientôt les progrès de la civilisation remplacèrent les créneaux et les armes de guerre par les produits des sciences, des lettres et des arts.

» Aussi l'histoire des monuments a-t-elle sa philosophie comme l'histoire des faits.

» De même qu'il est remarquable que sous la première révolution le comité de salut public ait continué à son insu l'œuvre de Louis XI, de Richelieu, de Louis XIV, en portant le dernier coup à la féodalité et en poursuivant le système d'unité et de centralisation, but constant de la monarchie; de même n'y a-t-il pas un grand enseignement à voir pour le Louvre, la pensée de Henri IV, de Louis XIII, de Louis XIV, de Louis XV, de Louis XVI, de Napoléon, adoptée par le pouvoir éphémère de 1848? L'un des premiers actes, en effet, du gouvernement provisoire fut de décréter l'achèvement du palais de nos rois. Tant il est vrai qu'une nation puise dans ses antécédents, comme un individu dans son éducation, des idées que les passions du moment ne parviennent pas à détruire. Lorsqu'une impulsion morale est la conséquence de l'état social d'un pays, elle se transmet à travers les siècles et les formes diverses des gouvernements, jusqu'à ce qu'elle atteigne le but proposé.

» Aussi l'achèvement du Louvre, auquel je vous rends grâce d'avoir concouru avec tant de zèle et d'habileté, n'est pas le caprice d'un moment, c'est la réalisation d'un plan conçu pour la gloire et soutenu par l'initiative du pays pendant plus de trois cents ans.

Le nouveau Louvre, qu'on vient d'inaugurer, ressemble à l'Empire lui-même : achevé en cinq ans, il représente la pensée du siècle. — L. Boniface.

(Constitutionnel.)

Le *Moniteur* publie : 1^o la nomination à la dignité de sénateur, de MM. A. Laity, ancien préfet des Basses-Pyrénées; Daumas, général de division, conseiller d'Etat, directeur des affaires de l'Algérie;

2^o La nomination comme grand-aumônier de

l'Empereur, de M^{sr} le cardinal Morlot, archevêque de Paris.

L'Empereur a daigné, à l'occasion de sa fête et sur la proposition de S. Exc. le garde des sceaux, ministre de la justice, accorder des grâces, commutations ou réductions de peine à 932 condamnés détenus dans les bagnes, maisons centrales ou autres établissements pénitentiaires : 932.

Des grâces entières ou partielles ont, en outre, été accordées à 210 autres condamnés, la plupart correctionnels : 210. Total 1,142. (*Moniteur.*)

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Constantinople, 7 août (voie de Marseille) — La *Presse* n'a annoncé qu'hier la composition du nouveau ministère. Dans la nuit du 4 au 5, un Conseil des ministres a été tenu chez le grand visir Mustapha-Pacha, dans lequel la demande de l'ambassadeur de France a été rejetée.

On espérait que le voyage de S. M. à Osborne rétablirait une bonne entente entre les puissances, tout en conservant à la Turquie l'indépendance qui lui a été garantie par les traités.

M. de Thouvenel a amené son pavillon qui a été salué par le stationnaire français de 21 coups de canon. L'Ambassadeur se tenait prêt à partir dans quelques jours.

Un supplément de la *Presse* a annoncé la rupture solennelle des quatre puissances. M. de Thouvenel, en habit bourgeois, a eu une audience de congé du Sultan. La réception a été très-affable. Les stationnaires français et russe ont échangés des saluts.

Athènes 8. — Des bandes de recrues turques désolent l'Epire. La situation est pire que sous les Janissaires.

Indes. — Des lettres de commerce annoncent que les insurgés ont détruit des centaines de bateaux chargés de récoltes. Les planteurs sont ruinés.

Londres, 14 août. — Le *Cyclops* est arrivé hier à Valentia. Le câble atlantique a été endommagé. Une longueur de 300 lieues environ du câble est perdue. — Havas.

FAITS DIVERS.

Le *Courrier de la Gironde* du 13, nous apprend que l'Empereur et l'Impératrice, se rendant à la villa Eugénie, passeront à Bordeaux du 18 au 20 de ce mois. Leurs Majestés Impériales ne s'arrêteront pas à Bordeaux. Après avoir passé quelques jours seulement à Biarritz, l'Empereur y laissera l'Impératrice, et, avant de revenir à Saint-Cloud, ira visiter les propriétés qu'il a fait acheter dernièrement dans le département des Landes. La visite impériale sera un grand et heureux événement pour les malheureuses contrées dont la régénération avait été jusqu'ici tant de fois tentée sans succès, et qu'une loi récente, secondée par l'action féconde des chemins de fer fera naître bientôt à la vie agricole et industrielle.

— On écrit de Valentia, 12 août. Le câble transatlantique sous-marin a éprouvé un accident de

quelque importance. Jusqu'à la journée d'hier mardi, on a reçu constamment des signaux et des nouvelles. Dans l'une de ces nouvelles, parvenue il y a 20 heures, on annonçait que le navire était arrivé en un point où il avait deux milles de profondeur. A 3 heures du matin, les signaux électriques ont brusquement cessé. En cherchant à s'assurer que le fil était isolé, on s'est aperçu que l'isolement n'existait plus, et que l'accident devait avoir eu lieu à une distance de 350 à 400 milles de Valentia. En l'absence de tout moyen de communication avec les navires, il est tout naturellement impossible de faire aucune conjecture sur la cause de cet accident. Il y a cependant des motifs suffisants d'espérer que la cessation de l'isolement aura été causée par quelque avarie survenue à une partie du câble déposée sous l'eau, portion qui n'est pas séparée de celle qui reste à bord du navire, qu'en la halant de nouveau à bord, on pourra remédier à l'accident et que la continuité et l'isolement du fil seront bientôt rétablis. C'est en vue de cette possibilité que des signaux très-énergiques sont constamment expédiés de cette station, au moyen du câble; mais jusqu'à présent, on n'a reçu aucune réponse.

— Le *Courrier des Etats-Unis* du 1^{er} août reproduit la description suivante d'une trombe au Canada, adressée par un témoin oculaire au *Journal de Québec* :

« Le phénomène dont je vous adresse le récit paraîtra peut-être incroyable, et j'hésiterais à le publier si je n'en avais été le témoin pour une grande partie, et si je n'en avais pas constaté les détails sur les lieux-mêmes, quelques heures après l'événement.

» Dimanche, 18 de ce mois, à dix heures et demie du matin, un nuage des plus sombres fut formé en un instant, à une hauteur de quarante-cinq degrés au-dessus de l'église de Saint-Elzéar, dans le comté de Beauce. Ce nuage, qui mesurait à l'œil une surface d'un arpent et demi, était pressé par d'autres nuages grisâtres qui se roulaient en toutes directions sur ses flancs avec un bruit sinistre comme le mugissement lointain de la mer dans une tempête.

» Bientôt le nuage sembla se déchirer, et l'on vit une longue traînée descendre de l'ouverture jusqu'à terre, comme une avalanche qui se précipite du sommet d'une montagne. Evasée par le haut et buvant à longs traits dans le flanc ouvert du nuage, la traînée, comme un immense serpent, se tordait sur elle-même avec une effroyable rapidité, et se balançant comme la queue d'un cerf-volant, elle descendait jusqu'à terre avec un sifflement ressemblant au bruit des chaudières des vapeurs; elle labourait le sol, balayait tout ce qui se trouvait sur son passage, et l'on vit des planches, des perches et des débris de bâtisses monter dans les airs comme des matières lancées par un volcan, et retomber au loin avec fracas.

» La maison de Guillaume Grenier, à quelques arpents de l'église de Saint-Elzéar, fut tordue et disloquée, la cheminée abattue, le plancher du haut emporté et la couverture enlevée dans les airs.

» Une grange appartenant au même, fut abattue et les débris éparpillés.

mon bonheur dans la honte d'une retraite!... Non.... je veux mériter tout ce que le ciel me promet, je veux conquérir mon trésor... Mon père... Mademoiselle, je partirai demain. — Êtes-vous fou? s'écria le comte; partir pour aller où? — Je vous dirai mes projets; s'ils sont insensés, Dieu les jugera et je périrai; mais Dieu aime les grands courages et il me bénira... Dès demain je vous quitterai. — Malheureux! murmura le comte, regardez... ou plutôt regardez, puisque tu es mon fils.

Et il montra Nancy qui s'était évanouie.

— C'est parce qu'elle m'aime, répondit Meynard en se jetant à genoux aux pieds de la créole, que je veux l'honorer.

M^{lle} de Cardonne connaissait depuis longtemps le caractère résolu du capitaine; dans ses longues causeries du couvent de Versailles avec la sœur de Meynard, sa confidente et son amie, elle s'était initiée aux élans impétueux de ce cœur qu'elle adorait; aussi n'essaya-t-elle pas de combattre sa détermination; elle y aurait en vain épuisé ses efforts; et, par un dévouement dont la femme est seule capable, elle s'imposa le douloureux sacrifice de ne pas mettre obstacle à des projets dont elle était fière autant qu'épouvantée.

Meynard avait dit à voix basse à l'amiral, pendant que Nancy revenait de son évanouissement :

— Il faut que nous soyons seuls pour nous entretenir en hommes, en soldats.

Le comte avait courbé la tête; son cœur déchiré ne pouvait comprendre ce calme et présentait de grands malheurs.

Nancy, comme si elle eut deviné la pensée de Meynard, se leva, et, souriant avec amertume, elle baisa la main de son père.

— J'ai eu un éblouissement, dit-elle, ce ne sera rien; je reprends mes forces... les émotions de cette journée...

— Oui, ma fille, oui, je te comprends bien, va... mais il faut être plus forte, plus courageuse... — Oh! le courage ne me manque pas... j'en ai, j'en aurai... n'en doutez pas, monsieur Meynard; pour vous en donner une première preuve, je vais vous laisser en tête-à-tête avec mon père; vous devez avoir à causer de choses graves, de guerre et de politique... les femmes sont de trop dans de pareils entretiens. Adieu, cher père... non, ne m'accompagnez pas, seule, je ferai peu de bruit... — Mademoiselle, interrompit le capitaine avec émotion, avant de nous quitter, daignez me rassurer; dites-moi que vous avez compris la pensée qui me pousse à vous fuir pendant quelque temps... Si vous n'aviez pas lu dans mon cœur, si vous n'aviez pas deviné que je m'éloigne pour obéir à une loi de l'honneur, je resterais, j'abandonnerais toute ambition... — Et je vous condamnerais à des regrets, reprit Nancy, à des regrets que mon tendre dévouement ne pourrait effacer; je vous aurais détourné du chemin où la gloire vous attend, vous sourit; je vous aurais fait manquer à la parole que vous avez donnée à vos chefs! Non, Monsieur, non... je tiens trop à votre bonheur, à votre avenir, à votre renommée, à votre affection, pour m'exposer à de semblables reproches. Dieu ne vous a pas conduit de si loin près de moi pour vous abandonner; j'ai toute confiance et tout

espoir en lui; vous lui apparteniez avant ce jour qui nous donne l'un à l'autre; accomplissez donc les devoirs qu'il vous a tracés; sa volonté me trouvera résignée, soumise, et, lorsqu'il le permettra, je remettrai, comme à présent, mes deux mains dans les vôtres. — Oh! alors, s'écria Meynard avec enthousiasme, alors ce sera pour toujours; car mon nom sera digne du vôtre, et le ciel aura béni notre amour. — Gardez ce gage en mon souvenir, dit la jeune fille qui sentait ses yeux se remplir de larmes; et elle détacha une petite croix d'or suspendue à son cou.

Meynard baisa cette relique à plusieurs reprises.

C'était mon bijou le plus cher, continua Nancy; ma mère l'a porté pendant bien longtemps, et je m'en suis parée dès mon enfance. Quand vous serez en danger, priez sur cette croix; c'est en la posant sur mes lèvres que je demandais à Dieu, chaque jour, de vous revoir... elle porte donc bonheur.

Nancy s'échappa en murmurant ces derniers mots d'une voix étouffée; ses forces la trahissaient.

— A nous deux maintenant, dit le comte en poussant un gros soupir. Il est fort beau, mon cher ami, de vouloir s'illustrer, de courir noblement à la fortune; mais il est insensé de vouloir tenter le diable. Or, je confesse que vous allez vous embarquer dans des aventures à faire dresser les cheveux de don Quichotte. — Peut-être, fit Meynard en souriant. — Voilà bien la jeunesse d'à présent! Mais, malheureux enfant, avez-vous seulement une carte du pays? — Je m'en garderais bien. — Savez-vous parler nègre? — Pas le moins du monde. — Et qui vous

» La maison de Joseph Boulanger, située dans une cavité, eut sa couverture enlevée et mise en pièces.

» La grange et l'étable de Elzéar Boulanger furent rasées, et une pièce de plus de trente pieds de longueur fut lancée à dix arpents dans les champs.

» Un cheval, appartenant à Thomas Ouellet, fut envoyé à plus de trente pieds dans les airs, et tomba tout couvert de boue sur le sol, où il laissa une profonde empreinte de son corps, quoiqu'il ne tombât qu'à mesure que l'air perdrait de sa force ascendante.

» Trois vaches furent pareillement enlevées par le tonbillon et retombèrent couvertes de boue.

» Deux charrettes furent enlevées, devant la maison fracassée de Guillaume Grenier, à une hauteur prodigieuse, traversèrent en un instant les champs voisins et allèrent tomber dans le bois où elles se brisèrent en éclats.

» Plus de cent arpents de clôtures furent arrachées avec leurs piquets, enlevées dans les nues, et retombèrent éparpillées dans les champs voisins et dans les bois; bon nombre, tombant verticalement, s'enfoncèrent dans le sol si profondément, que la force d'un homme ne saurait les en arracher.

» Des pièces de grains furent détruites, comme si une pesante herse les eût déchirées à plusieurs reprises.

» Trois sucreries furent abattues, et les arbres brisés et enlacés comme un champ de grain ravagé par la grêle.

» Un érable de fort calibre fut arraché et lancé à cinq arpents plus loin. Un énorme merisier de luxueuse végétation eut le même sort.

» C'est après avoir vérifié sur les lieux mêmes et vu de mes yeux ces affreux ravages, que je me suis décidé à les publier comme document historique attesté par des centaines de témoins rencontrés sur la place quelques heures après la tempête.

— On dit que les gouvernements de France et d'Espagne se sont concertés pour rétablir la fameuse île des Faisans, située entre Irun et Fontarabie, dans le même état où elle se trouvait quand elle servit de siège aux conférences entre le cardinal Mazarin et don Luis de Haro, conférences qui aboutirent au mariage de Louis XIV avec l'Infante d'Espagne, Marie-Thérèse d'Autriche. — Havas.

CHRONIQUE LOCALE.

La solennité du 15 août a été célébrée à Saumur avec grande pompe et au milieu d'une affluence considérable. Dès les premières lueurs du jour, les routes étaient couvertes de voyageurs, et quand le canon a annoncé l'ouverture de la fête, nos rues déjà étaient sillonnées de promeneurs.

Grand nombre de fidèles ont été visiter la chapelle des Arpilliers, si célèbre pour les pèlerinages que l'on vient y faire de tous côtés.

A midi et demi, l'Ecole dans sa brillante tenue, la garnison du Château, la gendarmerie se sont rangées en bataille sur le quai de Limoges et ont été passées en revue par M. le Général, M. le Sous-Prefet, M. le Maire et les hauts fonctionnaires de la ville. A la suite de cette revue, le cortège s'est

pilotera dans nos sentiers perdus? qui vous cachera? qui vous nourrira? — Ceci, répondit le capitaine en montrant la croix de sa fiancée. — Fanfaronnade d'amoureux! vous n'aurez pas fait une demi-lieue qu'on vous accrochera à quelque bananier. Est-ce ainsi que vous comptez servir les projets du Premier-Consul? — Écoutez, mon cher beau-père, et d'abord me permettez-vous de vous appeler ainsi? — Il le faut bien, pardiennne! le moyen de vous en empêcher, s'il vous plaît? — Soit! vous avez fait la guerre assez longtemps pour savoir que chacun la mène à sa façon; pour le moment, je suis chef d'armée, je représente le corps d'invasion; laissez-moi me conduire à ma guise. Concertons nos plans, voilà tout ce que je puis faire pour vous.... Je sais que les mulâtres de Saint-Domingue détestent cordialement les nègres: nous pouvons donc compter sur leur appui; il faudra, pendant mon absence, que vous sondiez la bonne volonté des mulâtres vos voisins; le Premier-Consul sera d'une générosité magnifique envers eux. Prévenez, en outre, les blancs en qui vous pourrez avoir confiance, et n'enrôlez-vous que cinq cents hommes déterminés sous votre drapeau, la côte nous serait livrée. — Très-bien! mais vous, qu'allez-vous devenir? — J'y réfléchirai. — Belle réponse. — Où demeure Dessalines? — A Saint-Marc. — Merci, j'en sais assez. Mon cher beau-père, veuillez me mettre sur le chemin de Saint-Marc. — Êtes-vous fou? — Je suis sage; nous avons passé une partie de la nuit à table, l'autre à causer, le jour ne peut tarder à paraître, et j'ai hâte de me voir à la besogne.... Allons, mon brave amiral, buvons le coup de l'étrier,

rendu à l'église Saint-Pierre, où a été chanté un *Te Deum* d'action de grâces et de remerciement de la protection que Dieu daigne accorder à la France.

Dans la soirée, il y a eu des jeux publics de toutes sortes sur nos places; à la nuit, un brillant feu d'artifice composé par MM. Chasles, de Saumur, a été tiré sur le quai de Limoges; la fête a été terminée par une salve d'artillerie qui mêla ses détonations à celles du feu d'artifice.

Pendant tout ce temps, la musique de l'Ecole que nous trouvons toujours si bien disposée pour donner de l'éclat à nos fêtes, n'a cessé de faire entendre ses brillantes symphonies.

Plusieurs promotions viennent d'avoir lieu à l'Ecole:

M. Guérin, capitaine-écuyer, vient d'être nommé chef d'escadron, chargé du commandement du manège.

M. le capitaine de Chaumontel passe comme chef d'escadron au 2^e lanciers.

M. Hatin est nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Et M. Potholet, brigadier arçonner, a été décoré de la médaille militaire.

Il y a quinze jours, M. le capitaine Eicher a reçu également la croix de la Légion d'Honneur.

Par décret impérial du 16 août, sont nommés:

Substitut du procureur impérial près le tribunal de première instance du Mans, M. Corbin, substitut du procureur impérial près le siège de Saumur;

Substitut du procureur impérial près le tribunal de première instance de Saumur (Maine-et-Loire), M. d'Espipay, substitut du procureur impérial près le siège de Segré.

L'assemblée qui se tient ordinairement à Varennes, à l'occasion de la Saint-Louis, aura lieu le dimanche 30 août présent mois.

Pour chronique locale et faits divers: P.-M.-E. GODET

ETAT CIVIL du 15 au 31 juillet.

NAISSANCES. — 20, Frédéric Pelté, rue de l'Abreuvoir; — Octave Baugrier, rue de Rouen; — 24, Gustave-Alphonse-Léon Vazeilles, rue du Portail-Louis; — 25, Auguste Bergeot, rue de Fenet; — Jules Soyer, rue St-Nicolas; — 27, Félix Outrement, montée du Fort; — 28, Désirée-Victorine Sève, rue Royale; — Raoul Boutiu, rue Saint-Nicolas; Angèle-Aimée Berge, rue d'Orléans; — 29, Charles-Nicolas Baranger, rue de la Maremaillet; — Théodore Angeran, rue Notre-Dame; — Léon-Théophile Aumasson, rue de Fenet; — Felicie Prieu, à l'hôtel de la Gendarmerie.

MARIAGES. — 29, Augustin Aubry, marchand, de Neuillé, a épousé Jeanne Bouju, sans profession, de Saumur; — André Pillier, cordier, de St-Hilaire-Saint-Florent, a épousé Jeanne Beillard, domestique de Saumur; — Eugène Esnault, marchand, a épousé Anne Taillandier, domestique, tous deux de Saumur; — 30, Charles Montaudon, jardinier, a épousé Joséphine Cerbel, cultivatrice, tous deux de Saumur.

et en route.... Un mot, cependant; garez-vous bien de me nommer en embauchant vos mulâtres, en enrôlant vos voisins; je dois vous être inconnu... une parole imprudente nous perdrait tous. — Mais, tout de bon, vous n'allez pas à Saint-Marc? — Par le chemin le plus court... c'est mon idée, ajouta Meynard en posant sur la table les pistolets dont il était armé.... Prenez ces joujoux, ils me deviennent inutiles. — Inutiles! s'écria le comte; mais c'est, au contraire, tout un arsenal qu'il vous faut. — Bah! les ambassadeurs ne s'arment pas en guerre. — Ah! mon fils! mon fils! vous nous préparez de terribles chagrins. — Allons, embrassons-nous, et pardonnez-les moi d'avance.

L'amiral pressa longtemps dans ses bras ce vaillant aventurier; puis, cédant à ses instances, il le conduisit dans le parc. En passant sous les fenêtres de Nancy, le comte leva la tête, et, montrant ces fenêtres éclairées, il dit:

— On prie pour vous là haut! — Je compte bien sur ces prières, car, sans elles, il me serait, je crois difficile d'aller loin... mais allongez le pas, s'il vous plaît, j'ai hâte de vous avoir quitté.

Le comte s'arrêta court.

— Vous êtes, mon cher capitaine, dit-il, un amoureux d'étrange espèce. — Vous croyez? — De mon temps, on ne manœuvrait pas de cette façon.... Quoi! vous êtes épris de ma fille au point de faire deux mille lieues pour la voir; vous la voyez, et aussitôt vous grillez du désir de vous en séparer... je m'étonne, morbleu! et l'on s'étonnerait à moins. — Ne comprenez-vous pas, amiral,

DÉCÈS. — 16, Marie Trotin, cuisinière, 61 ans, célibataire, rue de Fenet; — Jeanne Ronfleur, 71 ans, veuve Bodin, rue de la Croix-Verte; — Erina Malvu, chapeletière, 10 ans, rue de Fenet; — 20, Thoreau de la Martinière, chevalier de la Légion d'Honneur, ancien capitaine d'infanterie, ancien colonel de la garde nationale, conseiller municipal, 67 ans, rue Pavée; — Mathurin Chauvière, cultivateur, 67 ans, à l'Hôpital; — 22, Marie Mabileau, 8 ans, à l'Hôpital; — Toussaint Rousseau, jardinier, 56 ans, aux Récollets; — Auguste Buron, cartonnier, 21 ans, célibataire, à l'Hôpital; — Charles Louvigoy, 32 ans, rue d'Orléans; — 25, Pilet, mort-né, rue Saint-Nicolas; — Eugène Girault, 10 jours, rue de Fenet; — Marie-Caroline-Eugénie Gauthier, 5 semaines, rue Saint-Jean; — Marie Rocher, 6 ans; — 29, Madelaine Perdriau, rentière, 70 ans, femme Perreau, quai de Limoges; — Ernest Louis Taillebois, 13 ans, rue du Marché-Noir.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 17 août.

LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice sont partis aujourd'hui de Saint-Cloud pour se rendre à Biarritz. — Havas.

BOURSE DU 14 AOÛT.

3 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 67 00.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 93 73.

BOURSE DU 17 AOÛT.

3 p. 0/0 hausse 13 cent. — Fermé à 67 13

4 1/2 p. 0/0 baisse 23 cent. — Fermé à 93 30.

Marché de Saumur du 14 Août.

Froment (hec. de 77 k.) 20 97	Graine de luzerne. 80 —
2 ^e qualité, de 74 k. 20 15	— de colza . . . 50 —
Seigle 10 40	— de lin . . . 26 —
Orge 12 —	Anandes en coques
Avoine (entrée) . . . 10 —	(l'hectolitre) . . . —
Fèves 14 30	— cassées (30 k.) 120 —
Pois blancs 32 —	Vin rouge des Cot.,
— rouges 30 —	compris le fût,
— verts —	4 ^e choix 1836. 150 —
Cire jaune (30 kil) . 220 —	— 2 ^e — . . . 120 —
Huile de noix ordin. 90 —	— 3 ^e — . . . 100 —
— de chenevis . . . 33 —	— de Chinon. . 100 —
— de lin 60 —	— de Bourgueil . 150 —
Paille hors barrière. 23 13	Vin blanc de Cot.,
Foin id 40 87	1 ^{re} qualité 1836 150 —
Luzerne 58 84	— 2 ^e — . . . 90 —
Graine de trèfle. . . 80 —	— 3 ^e — . . . 60 —

TAXE DU PAIN du 16 Août.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes 18 c. 33 m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes 15 c. 83 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes 13 c. 33 m.

P. GODET, propriétaire-gérant.

que là, sous cette fenêtre, le pauvre capitaine Meynard ne se reconnaît plus... de brave que je crois être je deviens poltron à vue d'œil; les idées les plus saugrenues me passent par la tête et je prend des envies de laisser Toussaint-Louverture, Dessalines, le général Leclerc et le Premier-Consul, vos noirs, vos blancs, vos mulâtres et vos camarades se tirer d'affaires comme ils pourront; tandis que M^{lle} Nancy, vous et moi, nous prendrions la fuite pour les États-Unis... Quant à cela, interrompit le comte avec vivacité, je m'y oppose; il faut, avant tout, sauver l'honneur de notre pavillon; je dis notre pavillon par vieille habitude, car j'ai peu de sympathie pour ce drapeau que vos folies ont barbouillé de rouge et de bleu; mais enfin... — A la bonne heure, nous sommes d'accord.... Dites-moi donc bien vite mon chemin pour aller à Saint-Marc? — Suivez ce sentier... Dieu veuille qu'il vous mène à bon port... dans trois heures vous pourrez être à la ville. — Merci... Une bonne poignée de main... là! Maintenant au revoir! mon souvenir à ma belle fiancée!

Le comte embrassa Meynard à plusieurs reprises et rebroussa chemin brusquement. Le capitaine s'éloigna d'un pas alerte, et disparut derrière les grands arbres du parc.

(La suite au prochain numéro.)

FAILLITE FALIGAND.

Les créanciers de la faillite du sieur Louis Faligand, marchand, à Coron, sont invités à se trouver le lundi 24 août courant, à midi, en la Chambre du Conseil du Tribunal de commerce, pour être consultés, tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination d'un syndic définitif, conformément à l'art. 462 du Code de commerce.

Le Greffier du Tribunal,
(471) E. CORNILLEAU.

A VENDRE

OU A LOUER
Une MAISON, dans laquelle est un four, occupée autrefois par M. Lapère. S'adresser à M. Gallé, propriétaire, à Allonnes. (464)

A VENDRE

A L'AMIABLE,
Une MAISON, située à Saumur, rue Royale, nos 33, 35 et 37, composée de trois boutiques, avec chambres, caves et greniers, plus un terrain propre à construire, à l'encolure des rues Royale et de l'Abreuvoir.

S'adresser, pour avoir des renseignements et pour traiter, soit à M. Delaunay-Vallienne, soit à M. Dutermé, notaire à Saumur. (465)

A VENDRE

UNE FERME,

Contenant vingt-deux hectares, consistant en terres, prés, pâtures et taillis, située commune de Breuil et, par extension, en celle de Rillé.

S'adresser au propriétaire, M. Bardet, sur les lieux. (466)

A VENDRE

Un FUSIL à un coup, fabrique Saint-Étienne.
S'adresser au bureau du journal.

M. MAUBERT, huissier à Saumur, demande un PETIT CLERC. (472)

A CEDER

DE SUITE,

UN MAGASIN DE TAPISSIER MARCHAND DE MEUBLES, Ayant une des meilleures clientelles de la ville.

On resterait quelque temps avec l'acquéreur, s'il le désirait.

Il y aura toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M. DROUARD, rue de la Tonnelles. (453)

CHANGEMENT DE DOMICILE.

L'étude de M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 8, est transférée même rue, n° 3. (379)

A VENDRE

Par adjudication,

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le lundi 24 août 1857, heure de midi,

UNE MAISON,

PROPRE AU COMMERCE,

Située à Saumur, port Sigongne, dépendant de la succession de M^{me} V^e Allain, et actuellement occupée en partie par M. Moricet, négociant. Cette maison consiste en un vaste corps de bâtiment d'habitation, magasins, remises, écuries, servitudes, cour et grand jardin ayant une issue sur la rue des Capucins. (445)

Etudes de M^{es} SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 3, et DION, notaire en la même ville, rue d'Orléans, n° 79.

A DJUDICATION

Le mardi 25 août 1857, heure de midi,

En l'étude de M^e DION, notaire à Saumur,

EN DEUX LOTS,

D'UNE MAISON

ET DÉPENDANCES,

Situées à Saumur, rue d'Orléans, n° 51, occupée par M^{me} V^e Tremblier, débitante de tabacs,

Et rue du Portail-Louis, n° 4, occupée par M. Legué, M^a épiciers-bois-selier.

S'adresser, pour plus amples détails :

1° A M^e DION, notaire à Saumur, rue d'Orléans, n° 79, en l'étude duquel le cahier des charges est déposé;

2° A M^e SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n° 3, poursuivant la vente;

3° M^e BODIN, aussi avoué à Saumur, rue d'Orléans, co-licitant.

(440) SEGRIS, avoué.

M. TESSIÉ,

Successeur de M. MÉE, Hôtel de France,

Préviend le public que l'incendie qui s'est déclaré dans ses écuries lundi 10 août, n'a point arrêté le service de l'hôtel. Il peut recevoir dès aujourd'hui, comme par le passé, toutes voitures et chevaux. (457)

A VENDRE.

Une CHIENNE couchante, orange, âgée de 4 ans.

S'adresser au bureau du journal.

L'ANCIENNE institution DELAVIGNE ouvre le 1^{er} septembre ses nouveaux Cours de lettres et sciences pour le BACCALAURÉAT, session de décembre, 33, rue des Fossés-Saint-Victor, Paris. (468)

AVIS.

M^{me} GUICHARD a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient d'établir un atelier de corsetière place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Ayant déjà exercé cette profession à Tours, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

La Société-Centrale des Manutentions de France, formée au Capital de six millions, divisés en 12,000 actions de 500 francs devant produire 20 % de bénéfices annuels, est représentée à Saumur par M. PAPILLON fils, rue de l'Hôtel-Dieu, chez lequel on souscrit.

A VENDRE

Un beau CHIEN ANGLAIS, robe noire, âgé de deux ans, taille 0,36 c., parfaitement bien dressé.

Prix : 300 francs.
S'adresser à M. Louis DITIÈRE, aux Petits-Cabarets, près Saumur. (463)

Etudes de M^{es} SEGRIS et BEAUREPAIRE, avoués à Saumur.

VENTE

Par Licitation,

Le samedi 22 août 1857, en l'audience des criées du Tribunal civil de première instance de Saumur, séant au Palais-de-Justice de ladite ville, heure de midi, en sept lots dont les cinq derniers pourront être réunis,

DE TERRAINS

ET CONSTRUCTIONS,

Situés à Saumur, entre le quai et la place Saint-Nicolas, contenant en surface 1,765 mètres carrés, dépendant des successions de M. et M^{me} de Charnières.

Pour plus amples renseignements, voir l'Echo Saumurois du jeudi 23 juillet, et s'adresser : 1° au greffe du Tribunal civil de première instance de Saumur où le cahier des charges est déposé, 2° à M^e SEGRIS, avoué en la même ville, rue Cendrière n° 3, poursuivant la vente, 3° à M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, rue Cendrière n° 8, co-licitant.

SEGRIS avoué.

Etude de M^e LEBLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

AVEC SERVITUDES COMPLÈTES, ET EN PARFAIT ÉTAT,

Entre cour et jardin, située place Saint-Nicolas.

Le jardin de cette maison est séparé du quai Saint-Nicolas par un terrain d'une profondeur de 8 mètres, appartenant à la famille de Charnières, et en vente présentement.

S'adresser audit notaire. (438)

A VENDRE

1° Un BEAU CLOS de terre et vigne, avec petite MAISON et servitudes, d'une contenance de 1 hectare 64 ares 80 centiares, situé au Pont-Fouchard, à l'entrée du chemin de Saint-Florent;

2° Une CAVE, située à Saumur, montée des Récollets.

S'adresser à M. POUZET, clerc de M^e Labiche, avoué, et mandataire de M. Mée.

Facilités pour les paiements. (433)

EAU DE RUSSIE,

SUPÉRIEURE A TOUS LES COSMÉTIQUES PRONÉS JUSQU'A CE JOUR, Rétablissant et activant la sécrétion du cuir chevelu.

Faisant pousser Sourcils, Cheveux, Barbe, Favoris et Moustaches en peu de temps.

3 FRANCS LE FLACON.

Écrire franco à M. LIÉVEN, rue du Faubourg-Montmartre, 24, Paris.

On expédie 2 flacons. Envoi d'un bon de poste. Pas de dépôt. Pas de remise. — Deux pour 5 fr. Dix pour 20 fr. (469)

IL VAUT MIEUX prévenir que de guérir.

POMMADE PRÉSERVATRICE,

A l'usage des deux sexes,

Succès infailible. — S'en servir AVANT.

3 et 5 fr. le pot; on expédie 4 pots.

— Écrire franco, par un bon de poste, à M. LIÉVEN, rue du Faubourg-Montmartre, 24, Paris. (470)

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE

PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaissir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 49. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean.

PRIX DU POT : 5 FR. (292)



Saumur, P. GODET, imprimeur.

LIGNE DES PAQUEBOTS TRANSATLANTIQUES DES ANTILLES.

COMPAGNIE NANTAISE

Formée sous le patronage de la Chambre de Commerce de Nantes.

Capital social : Vingt-cinq millions de francs, dont cinq millions réservés à Nantes, aux départements de la Bretagne et du bassin de la Loire.

Comité d'organisation provisoire :

MM. FERDINAND FAVRE, maire de Nantes, sénateur;
GARNIER, président de la chambre de commerce, député au Corps Législatif;
GAUJA, banquier;

MM. F. BRAHEIX, ancien président du tribunal de commerce, armateur;
G. LAURIOL, armateur;
GAUTHIER frères, de Lyon, directeurs de la compagnie Franco-Américaine.

Actions de 500 fr., dont 50 payables en souscrivant.

Banquiers de la Compagnie :

A NANTES : MM. J. BAILLERGEAU, GOVIN père, fils et C^{ie}, GAUJA et C^{ie}, BROSSER et fils.

A SAUMUR : MM. LOUVET, TROUILLARD et C^{ie}, chez lesquels on peut souscrire.

La souscription ne sera ouverte que pendant huit jours. (475)